



Conditions Générales de Vente des Formations

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toute commande de formations passée auprès de Formations Yuji. Elles régissent les relations contractuelles entre Formations Yuji et ses clients. En validant une commande, le client accepte sans réserve les présentes CGV.

Article 1 : Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Formations Yuji dispense des formations professionnelles, en présentiel ou à distance, aux entreprises et aux particuliers.

Article 2 : Offre de formation

Les formations proposées sont détaillées dans le catalogue de formations disponible sur le site internet de Formations Yuji ou sur tout autre support de communication. Chaque formation fait l'objet d'une fiche descriptive précisant son contenu, son prix, sa durée, et les modalités de déroulement.

Article 3 : Inscription et commande

L'inscription à une formation se fait via un formulaire d'inscription en ligne ou par tout autre moyen de communication indiqué par Formations Yuji. La commande est validée après confirmation écrite de l'inscription et réception du paiement selon les modalités définies à l'article 4.

Article 4 : Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros et sont nets de taxes (TVA non applicable). Les paiements sont effectués par virement bancaire ou carte bancaire selon les modalités indiquées lors de l'inscription. Le règlement doit être effectué avant le début de la formation, sauf conditions spécifiques prévues dans une convention particulière.

Article 5 : Annulation et report

5.1 Annulation par le client

Toute annulation doit être communiquée par écrit (email ou courrier). Si l'annulation intervient plus de 15 jours avant le début de la formation, aucun frais ne sera retenu. En cas d'annulation entre 15 et 7 jours avant la formation, 50 % des frais seront facturés. Si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le début de la formation, la totalité des frais sera due.



5.2 Report ou annulation par Formations Yuji

Formations Yuji se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation en cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant de participants. Le client sera alors informé par écrit dans les meilleurs délais. En cas d'annulation, le montant payé sera intégralement remboursé.

Article 6 : Droit de rétractation (pour les particuliers)

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, les clients particuliers disposent d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer leur droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités. Ce droit de rétractation ne s'applique pas si la formation a commencé avec l'accord du client avant l'expiration du délai de rétractation.

Article 7 : Propriété intellectuelle

Le contenu des formations, les supports pédagogiques et les documents remis sont la propriété exclusive de Formations Yuji et ne peuvent être reproduits, diffusés ou utilisés sans autorisation préalable.

Article 8 : Responsabilité

Formations Yuji s'engage à tout mettre en œuvre pour fournir des formations de qualité. Sa responsabilité ne pourra être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des prestations dues à des événements échappant à son contrôle, notamment en cas de force majeure. De plus, Formations Yuji ne saurait être tenu responsable des dommages indirects, y compris perte de revenus ou de bénéfices.

Article 9 : Confidentialité

Formations Yuji et le client s'engagent à respecter la confidentialité des informations échangées dans le cadre des formations, notamment les données personnelles des participants.

Article 10 : Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), Formations Yuji s'engage à traiter les données personnelles des clients uniquement dans le cadre des formations, et à ne pas les communiquer à des tiers sans consentement préalable.



Article 11 : Règlement Intérieur

11.1 Discipline

Tout participant à une formation doit respecter les règles de discipline et de conduite fixées par Formations Yuji. Tout comportement perturbant le bon déroulement de la formation ou portant atteinte à l'intégrité des autres participants pourra entraîner l'exclusion du participant sans remboursement des frais engagés.

11.2 Horaires et assiduité

Les horaires de formation sont précisés lors de l'inscription. Les participants s'engagent à respecter les horaires et à être assidus. Toute absence ou retard doit être justifié et communiqué au formateur ou à l'administration de l'organisme de formation.

11.3 Utilisation des équipements

Les équipements et matériels mis à disposition des participants doivent être utilisés avec soin et conformément aux instructions. Toute dégradation volontaire ou négligente des locaux ou des équipements pourra engager la responsabilité financière du participant.

11.4 Hygiène et sécurité

Les participants doivent respecter les consignes d'hygiène et de sécurité communiquées par l'organisme de formation. En cas de formation en présentiel, il est demandé de se conformer aux règles de sécurité incendie, d'évacuation des locaux et d'utilisation des équipements de sécurité.

11.5 Accès aux locaux

L'accès aux locaux de formation est strictement réservé aux personnes inscrites. Les participants s'engagent à respecter les espaces de travail mis à leur disposition ainsi que les autres personnes présentes dans les lieux.

Article 12 : Litiges

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Toulon.

Date du document : septembre 2024